

Le capitaine ANDREWS: On n'en délivre pas pour le pilotage à l'ouest de Kingston.

Le sénateur McKEEN: Pourriez-vous suffire à la demande de tous les navires étrangers si on les obligeait à prendre des pilotes? Avez-vous des arrangements quelconques pour former les pilotes? Je ne crois pas que 33 pilotes suffiraient.

Le capitaine ANDREWS: Eh bien, il y a un bon nombre de petits bateaux qui font aujourd'hui la navette sur les Grands lacs et qui ne le feront plus à l'avenir; les capitaines de ces navires sont tous compétents. Les navires de petit tonnage de la flotte canadienne des lacs ne seront pas en service la saison prochaine et les capitaines de ces navires sont qualifiés.

Le sénateur WALL: Monsieur le président, puis-je poser au capitaine la question suivante au sujet du point qu'il a fait ressortir relativement à la sécurité maritime. Y a-t-il quelque donnée statistique indiquant combien d'accidents de ce genre se sont produits pendant telle ou telle période et comment, en pratique, les navires de transit qui ne portaient pas de pilote à leur bord pouvaient rivaliser, dans des circonstances comparables, avec les navires qui portaient à leur bord des pilotes brevetés et qui ont eu des accidents? En d'autres termes, pour moi, le point est capital.

Le capitaine ANDREWS: Je n'ai pas de statistique à ce sujet. Il se peut que le ministère des Transports en ait une.

Le sénateur BRUNT: Vous nous avez fourni certains chiffres. Vous dites qu'il y a eu en 1946 21 voyages dans les Grands lacs?

Le capitaine ANDREWS: Oui.

Le sénateur BRUNT: Combien de ces navires portaient des pilotes et combien n'en portaient pas?

Le capitaine ANDREWS: Ils devaient tous porter des pilotes.

Le sénateur BRUNT: Donc, nous arrivons à 1956, alors qu'il y a eu 374 voyages.

Le capitaine ANDREWS: Tous les navires avaient des pilotes. La situation s'est prolongée, à ma connaissance, jusqu'en 1958.

Le sénateur BRUNT: De sorte que tous les navires naviguant sur les Grands lacs, jusqu'au printemps de 1958, portaient des pilotes?

Le capitaine ANDREWS: C'est exact.

Une VOIX: Qu'est-ce qui a amené le changement?

Le capitaine ANDREWS: La *Shipping Federation* a jugé nécessaire de n'en employer que depuis Port Weller jusqu'à Sarnia, à travers le canal Welland et les rivières.

Le sénateur BRUNT: Tous les navires employaient-ils un pilote à travers le canal Welland?

Le capitaine ANDREWS: La plupart.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Fournissiez-vous ces pilotes?

Le capitaine ANDREWS: Non.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Qui les fournissait?

Le capitaine ANDREWS: La *Shipping Federation* avait ses propres hommes.